

Domaine :

Droit - Economie - Gestion

Mention :

Economie et gestion

UFR/Institut :

UPEC - IAE Paris-Est

UPEM - UFR Sciences économiques et gestion

Type de diplôme :

Licence

Niveau(x) de recrutement :

Bac

Niveau de diplôme :

Bac + 3

Niveau de sortie :

Niveau II

Lieu(x) de formation :

Créteil - Campus mail des Mèches

Durée des études :

3 ans

Accessible en :

Formation initiale,

Formation en alternance

Site web de la formation :

<https://www.iae-paris-est.fr/fr/formation/creteil/licence-comptabilite-contrôle-audit-13>

Présentation de la formation

La formation est délivrée par l'IAE Paris-Est.

La licence CCA vise à former des collaborateurs, des cadres et des professionnels libéraux dans les domaines de la comptabilité, du contrôle de gestion, de la fiscalité et de l'audit ou encore de la finance. Cette licence très professionnalisante confronte les savoirs théoriques aux réalités du terrain : par l'apprentissage ou le stage, par des méthodes pédagogiques adaptées (études de cas) et par la participation de nombreux praticiens aux enseignements délivrés au cours de l'année (experts comptables, commissaires aux comptes, avocats, inspecteurs des impôts, etc.). Mais son objet est avant tout de préparer les étudiants à la poursuite en master comptabilité, contrôle, audit et éventuellement à intégrer immédiatement une entreprise.

La licence CCA vise à former des collaborateurs, des cadres et des professionnels libéraux dans les domaines de la comptabilité, du contrôle de gestion, de la fiscalité et de l'audit ou encore de la finance. Cette licence très professionnalisante confronte les savoirs théoriques aux réalités du terrain : par l'apprentissage ou le stage, par des méthodes pédagogiques adaptées (études de cas) et par la participation de nombreux praticiens aux enseignements délivrés au cours de l'année (experts comptables, commissaires aux comptes, avocats, inspecteurs des impôts, etc.).

Mais son objet est avant tout de préparer les étudiants à la poursuite en master comptabilité, contrôle, audit et éventuellement à intégrer immédiatement une entreprise.

Capacité d'accueil

25-30 places

Compétence(s) visée(s)

L'organisation de la formation a été définie par un groupe d'universitaires et de professionnels afin de satisfaire au mieux aux attentes des entreprises du domaine de la Comptabilité et de répondre aux exigences académiques d'une formation universitaire de ce niveau. Elle est pluridisciplinaire et s'articule autour de quatre pôles que sont la comptabilité, le droit, le management et la finance.

Poursuites d'études

La licence comptabilité contrôle et audit prépare en priorité à l'entrée en master comptabilité, contrôle et audit ainsi qu'aux autres spécialités de master de l'IAE.

La formation offre également de développements en Sciences de gestion, gestion comptable et financière, Révision des comptes, Comptabilité des sociétés, Comptabilité analytique et logiciels comptables.

Débouchés professionnels

Cette formation donne accès aux métiers de la finance et de la comptabilité au sein d'entreprises dans des emplois de « conception assistée » du type comptable unique, assistant-analyste, contrôleur de gestion, auditeur interne, assistant de maîtrise et d'encadrement. En cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes les métiers visés sont ceux de collaborateurs et d'auditeurs confirmés.

Statistiques

Information complémentaire: Si vous souhaitez en savoir plus sur cette formation et avoir accès à nos statistiques (sélectivité, satisfaction, réussite, insertion professionnelle), merci de remplir le formulaire en cliquant sur le lien suivant: [Accès aux statistiques](#)

Organisation de la formation

Cette Licence peut se faire à temps plein ou en apprentissage. A temps plein, les étudiants doivent réaliser un stage de 3 mois, en cabinet ou en entreprise. En apprentissage, l'alternance entre les cours et l'activité en entreprise permet à l'apprenti une mise en œuvre immédiate des enseignements et lui assure une rémunération pendant toute la durée de la formation. Chaque apprenti est suivi par un tuteur pédagogique, enseignant de la formation. Ce tuteur est son interlocuteur privilégié pour tous les aspects liés au bon déroulement de l'apprentissage. Un maître d'apprentissage est désigné par l'entreprise pour jouer un rôle similaire au sein de l'organisme d'accueil. Des réunions régulières sont organisées pour s'assurer que le contrat se déroule dans les meilleures conditions.

Stage / Alternance

En formation à temps plein, l'étudiant doit réaliser un stage obligatoire de 3 mois en janvier, février et mars. En apprentissage, la répartition des activités de l'apprenti entre l'Université et l'entreprise est modulée selon les saisons pour répondre aux besoins des entreprises et des cabinets : au cours de la période intense (février, mars : période fiscale), l'apprenti est en entreprise du mercredi au vendredi. Le reste de l'année, il est à l'université les lundis, mardis et certains mercredis. Globalement l'apprenti suit le rythme suivant : 67,50% du temps en entreprise et 32,5% à l'université.

Contrôle des connaissances

L'acquisition des connaissances et compétences est évaluée pour chaque UE par un contrôle continu et régulier (épreuves qui peuvent être écrites, orales ou pratiques). La réalisation d'un projet et la rédaction d'un mémoire de recherche seront également demandées, chacun donnant lieu à une soutenance.

Calendrier pédagogique

Calendrier et rythme de la formation :

- **Volume annuel de cours :** 550 heures en formation en apprentissage, à temps plein et en formation continue. 571 heures en formation initiale, à temps plein et en formation continue.
- **Calendrier à temps plein :** Cours de début septembre à fin

juin, stage de 3 mois de janvier à mars

- **Calendrier en temps partagé :** A partir de début septembre, cours à l'IAE 2 à 3 jours par semaine (lundi au mercredi). Le reste du temps en entreprise ainsi que 5 mois plein (janvier, février, mars, juillet et août).

Candidature

Ouverture de la plateforme E-candidat site de l'UPEC du 02 mars 2023 au 07 juillet 2023.

Toutes les informations sur les candidatures ici

Responsables pédagogiques

David Koskas
david.koskas@u-pec.fr

Scolarité

L3-cca.fi@u-pec.fr (formation initiale),
I3-cca.fa@u-pec.fr (formation en apprentissage),
[Formulaire en ligne](#)

Plus d'informations

Etudes et handicap

L'UPEC propose aux usagers en situation de handicap un accompagnement spécifique pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions (aménagement d'études et des examens, accès aux locaux et équipements spécifiques). Plus d'informations en suivant ce lien.

